08E

Société par actions simplifiée

au capital de 500 euros

Siege social :

14 Rue Damremont, PARIS (75018)

En cours d'immatriculation

PROCES-VERBAL DE NOMINATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX

Le soussigné, associé fondateur de la société 08E :

- **Monsieur Ryan CALLAGHAN**, né le 31 octobre 1995 à MONA VALE (AUSTRALIE), demeurant au 14 rue Damremont à PARIS (75018), célibataire, de nationalité australienne et disposant de la pleine capacité civile.

A décidé à l'issue de la signature des statuts de la Société **08E** de désigner le premier Président de la société conformément aux dispositions de l'article 24 des statuts de ladite société.

A cet effet, il est convenu ce qui suit :

Première Décision : Désignation du Président de la Société

L'associé unique, dans les conditions requises sous la forme sociétaire, décide de désigner en qualité de Président de la Société sans limitation de durée :

- **Monsieur Ryan CALLAGHAN**, né le 31 octobre 1995 à MONA VALE (AUSTRALIE), demeurant au 14 rue Damremont à PARIS (75018), et détenant cinq cents (500) actions, qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite

de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts de la Société 08E aux décisions collectives des associés, le cas échéant.

Le Président peut, sous sa responsabilité, consentir toutes délégations de pouvoirs à tout tiers pour un ou plusieurs objets déterminés.

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre V des statuts.

Il ne percevra aucune rémunération dans l'immédiat pour l'exercice de ses fonctions.

Il pourra toutefois prétendre au remboursement des frais qu'il aura exposés dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, sur présentation de justificatifs.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à PARIS
Le 03/10/2024

En autant d'originaux que nécessaire

Signature du Président, précédée de la mention « *Bon pour acceptation des fonctions de Président* » Bon pour acceptation des fonctions de Président. **M. Ryan CALLAGHAN** En sa qualité de Président	 **M. Ryan CALLAGHAN** En sa qualité d'associé